Les indicateurs démographiques du vieillissement prennent-ils de l’âge ?

Marie Vandresse, Peter Willemé

Le vieillissement d’une population se caractérise par une hausse de la proportion de personnes âgées au détriment de la proportion de jeunes. Ce vieillissement soulève des défis en termes de financement de la sécurité sociale (hausse du nombre de pensionnés, hausse des dépenses relatives aux soins de santé) mais aussi au niveau de l’organisation de la société (question du logement des personnes âgées, solidarité intergénérationnelle).

Afin d’objectiver le vieillissement de la population, plusieurs indicateurs démographiques sont classiquement proposés dont l’âge moyen de la population, la part des 65 ans et plus dans la population ou encore le ratio de dépendance des âgés…. Un âge déterminé (65 ans, 85 ans,..) est alors repris comme critère de distinction pour définir la population « qui n’est plus en âge de travailler », le nombre de personnes dépendantes (d’un point de vue économique),…. Ce critère se base sur une notion ***chronologique*** de l’âge, à savoir le nombre d’années déjà vécues par un individu. Les indicateurs qui en découlent supposent implicitement que les caractéristiques des individus (socio-économiques, comportementales ou encore en matière de soins de santé) sont constantes à travers le temps. Si l’on prend en particulier le ratio de dépendance des âgés, à savoir la population de plus de 65 ans sur la population âgée entre 15 et 64 ans, il se base sur un critère d’âge (65 ans) lié à l’âge légal actuel de départ à la retraite.

En partant du principe que l’évolution à la hausse de l’espérance de vie génère une hausse du nombre d’années restant à vivre, des indicateurs démographiques du vieillissement sur la base de l’âge ***prospectif*** se sont développés[[1]](#footnote-1). L’âge prospectif se base ainsi sur le nombre d’années restant à vivre, et non sur le nombre d’années déjà vécues. Concrètement, le ratio de dépendance des âgés se définit alors par le nombre d’individus qui ont une espérance de vie inférieure ou égale à *x* années sur le nombre d’individus dont l’espérance de vie est supérieure à *x.*

Ainsi, de nombreux indicateurs démographiques du vieillissement existent et, comme le mentionnent Calot et Sardon (2000), *il faut recourir aux indices les plus adaptés, qui peuvent varier en fonction de l’aspect du vieillissement, ou de ses conséquences, que l’on veut privilégier*. Quand il s’agit d’évaluer l’impact du vieillissement de la population sur le coût des pensions, se baser sur un indicateur du vieillissement axé sur l’âge légal du départ à la retraite garde son intérêt. Quand le taux de dépendance des âgés est utilisé dans le cadre d’une analyse sur l’évolution future des soins de santé on peut se poser la question de la pertinence d’un *âge chronologique - frontière -* maintenu constant à travers le temps. Etant donné l’amélioration de l’espérance de vie à la naissance (de nos jours liée à l’évolution de l’espérance de vie aux âges élevés dans les pays développés), les besoins en termes de soins de santé d’un individu de 65 ans ou de 85 ans aujourd’hui ne sont pas les mêmes que les besoins d’un individu de 65 ans ou de 85 ans d’hier ou de demain.

La présente communication aura comme objectif de mettre en évidence l’apport de l’utilisation d’indicateurs prospectifs du vieillissement dans le contexte d’une population vieillissante. Une application de ces indicateurs sera proposée dans le domaine des soins de santé.

1. Voir notamment Sanderson C. et Scherbov, S., 2007, A new perspective on population aging, Demographic Research, volume 16, p. 27-58. [↑](#footnote-ref-1)